

SOURCE: Statistique Canada, Catalogue 65-007, Importations par marchandises.

NOTE: Les statistiques courantes sont disponibles seulement jusqu'en septembre 1977.

* * *

[Français]

QUESTION MARQUÉE D'UN ASTÉRISQUE

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel de la question n° 770 marquée d'un astérisque?

[Texte]

*TÔLE ET TUBES EN ALLIAGE DE NICKEL POUR ÉCHANGEUR DE CHALEUR

Question n° 770—**M. Rynard:**

1. Combien coûte la livre de tubes et de tôle en alliage de nickel pour échangeurs de chaleur vendue par, a) la International Nickel Company of Canada, b) les fournisseurs étrangers?

2. Dans quels pays se trouvent les fournisseurs étrangers?

3. Le Canada fabrique-t-il des tubes et de la tôle en alliage de nickel et, dans la négative, pourquoi?

[Traduction]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, voici la réponse: 1. Les prix des tubes et de la tôle en alliage de nickel pour échangeur de chaleur varient considérablement selon les spécifications du produit. Par conséquent, il faudrait préciser toutes les caractéristiques pour obtenir un prix des fournisseurs.

2. Les tubes et la tôle en alliage de nickel sont fabriqués aux États-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni. Les tubes sont fabriqués au Japon et en Suède.

3. Les types de tubes en alliage de nickel pour lesquels il existe un important marché national, sont fabriqués au Canada. Cependant, de nombreux produits de tôle et de tubes en alliage de nickel ne sont pas traités au Canada étant donné que le marché canadien est trop restreint pour permettre l'établissement d'une entreprise d'importance économique minimal et que les marchés d'exportation importants sont protégés par des tarifs élevés.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que les autres questions restent au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

Travaux de la Chambre

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BEATTY—LE RETARD À RÉPONDRE AUX QUESTIONS N°S 1233, 1236 ET 1237

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je me demande si le gouvernement a l'intention de répondre à la question n° 1233 qui a été inscrite au *Feuilleton* le 26 janvier. Les questions n°s 1236 et 1237 y ont aussi été inscrites à la même date. Je conçois qu'il faut peut-être un certain temps pour obtenir les documents demandés mais voilà plus de deux mois que les questions ont été posées.

[Français]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, effectivement je vais prendre en considération la requête de l'honorable député, et je veux profiter de l'occasion pour dire qu'en date du 5 avril, soit avant-hier, on a répondu à un total de 855 questions, soit une proportion de 56.3 p. 100 des questions inscrites au *Feuilleton*, ce qui est une excellente moyenne.

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, je viens de relire la réponse que j'ai donnée plus tôt à la Chambre, et je constate que j'ai fait une omission. Je ne voudrais pas induire la Chambre en erreur. Est-ce que je peux apporter une correction maintenant?

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Lapointe: Monsieur le président, à la fin de ma réponse de tout à l'heure, j'indiquais que les sommes seraient investies dans la région au tout début de l'été. Je voulais dire au tout début de l'été 1979.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pourrais peut-être signaler les consultations qui ont eu lieu au sujet du bill C-8 que j'avais l'intention de mettre en délibération en premier lieu aujourd'hui, avant d'entendre ce qu'a proposé le député de Lisgar (M. Murta), et que j'accepte. J'aimerais aussi avoir un ordre de la Chambre qui s'est mise d'accord pour passer au bill C-8, à condition que l'étape du rapport et celle de la troisième lecture ne prennent pas plus de quatre heures.